

LES APPORTS DE LA LOI n°2019-744 du 19 Juillet 2019 (simplification, clarification et actualisation du droit des sociétés)

Formation du 11 octobre 2019

Faculté de Droit et de Science Politique
Salle 3.3 - Espace Cassin
3, avenue Robert Schuman
13100 Aix-en-Provence

13h30 - Accueil des participants

13h45 - Ouverture du colloque par :

Maître **Jean-Pierre RAYNE**, bâtonnier du barreau d'Aix en Provence

Madame **Isabelle GROSSI** et **Claude-Albéric MAETZ**, directeurs de l'IDA

Après-midi sous la présidence de

Monsieur Charles-Alain CASTOLA, président du tribunal de commerce d'Aix-en-Provence,
avec la participation de **Maître Philippe BRUZZO**, bâtonnier élu du barreau d'Aix-en-Provence

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

14h-14h30 – DROIT DE LA VENTE ET DU FONDS DE COMMERCE

Par Madame **Isabelle GROSSI**, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille et Maître **Caroline PAYEN**, Avocate au barreau d'Aix-en-Provence, Drujon d'Astros & Associés

- Droit de la vente
- Fonds de commerce (cession et location-gérance)

14h30-14h45 - Discussion avec la salle

14h45-15h15 – DROIT COMMUN DES SOCIETES

Par Madame **Julia HEINICH**, Professeur, Université de Bourgogne et Maître **Nicolas DRUJON D'ASTROS**, Avocat au barreau d'Aix-en-Provence, Drujon d'Astros & Associés

- Droit de participer et de voter de l'associé
- Prorogation de la société

15h15-15h30 - Discussion avec la salle

15h30-15h45 - Pause-café

SECONDE PARTIE : DISPOSITIONS DE DROIT SPECIAL DES SOCIETES

15h45-16h30 – DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES

Par Monsieur **Bastien BRIGNON**, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille et Maître **Nicolas DRUJON D'ASTROS**, Avocat au barreau d'Aix-en-Provence, Drujon d'Astros & Associés

- La SARL
- Les sociétés par actions
- Les SA
- La SAS
- Les commissaires aux comptes
- La transmission universelle du patrimoine

16h30-16h45 – DROIT DES SOCIETES CIVILES

Par **Bastien BRIGNON**, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille et Maître **Nicolas DRUJON D'ASTROS**, Avocat au barreau d'Aix-en-Provence, Drujon d'Astros & Associés

- Gérance
- Cession de parts
- Fusion

16h45-17h Discussion avec la salle

Organisation :

Isabelle GROSSI, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille
Centre de Droit Economique
Aix-Marseille Université –3, Av. R. Schuman - 13100 Aix-en-Provence

Renseignements et inscriptions en ligne obligatoire:

<https://cde.univ-amu.fr/fr/apports-loi-du-19-juillet-2019>

Prix : 50 euros

Gratuit pour les étudiants, élèves-avocats, enseignants et universitaires

Validation de 3h au titre de la formation continue des avocats